

a.a.v.r.e.

association des amis de la vallée du rhodon et de des environs

Monsieur Jacques Plaisir

Direction Régionale de l'Environnement de l'île de France
79, rue Benoît Malon
94257 Gentilly Cedex

Milon la Chapelle, le 10 Janvier 2005

Monsieur,

Nous nous permettons de nous adresser à vous pour vous mettre au courant des évènements récents concernant l'Environnement à Saint-Lambert-des-Bois, non loin de Port-Royal des Champs.

Dans le cadre d'un contrat rural, le Maire de Saint-Lambert-des-Bois a décidé la construction d'un bâtiment associatif jouxtant le manoir communal, seule réalisation du 17^{ème} siècle subsistant à Saint-Lambert-des-Bois. Ce manoir avait été bâti par un célèbre port-royaliste Le Nain de Tillemont et a ensuite été racheté par Monsieur Silvy janséniste, pour y faire un internat à la manière des Petites Ecoles du 17^{ème} siècle ; dans son enceinte se trouve l'école communale.

Les 5 Associations de Saint-Lambert-des-Bois ont écrit au Maire pour lui indiquer qu'elles n'avaient nul besoin d'une réalisation coûteuse (900 euros par habitant, soit près de 400.000 euros H.T.), inutile (les salles de réunion sont suffisantes à Saint-Lambert) et surtout défleurant le site classé.

Monsieur Martinot-Lagarde, Chef de projet du Grand Port-Royal est intervenu auprès du Maire pour lui faire partager le projet de protection du site. Ayant été reçu « avec véhémence » il a demandé au Préfet de faire arrêter cette réalisation.

Nous vous remercions à l'avance, si vous pouvez nous aider dans cette situation qui émeut toute la population de la vallée.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ; vous trouverez ci-dessous notre numéro de téléphone et notre adresse e.mail.

Veillez croire, Monsieur, à nos sentiments distingués.

Le Président



Eric Aynaud

Copie : Monsieur Martinot-Lagarde, Chef de projet du Grand Port-Royal

p.j. 1 - Note d'information aux habitants